REVUE DE PRESSE DU MARDI 18 MARS 2026

Sama Lukonde et Aimé Boji appellent à serrer les rangs derrière le Président Tshisekedi, explique Forum des As

Les députés nationaux et les sénateurs ont repris du service après trois mois de vacances parlementaires. La session ordinaire de mars 2026 s'ouvre dans un contexte marqué par la persistance du conflit dans la partie orientale du pays. Des pans entiers des territoires du Nord Kivu et du Sud-Kivu sont sous occupation des rebelles de l'AFC/ M23, soutenus par le Rwanda, en même temps les terroristes des ADF continuent de semer la mort et la terreur en Ituri et à Beni Lubero. Plusieurs autres dossiers s'invitent à cette session essentiellement budgétaire. Il s'agit entre autres de l'examen des projets de loi portant ratification de l'accord de paix signé entre la RDC et le Rwanda,de même que l'accord dit stratégique conclu entre la RDC et les Etats-Unis.

Par ailleurs précise La Référence Plus
Le Parlement fixe ses sujets prioritaires

En République démocratque du Congo (RDC), les députés et les sénateurs ont fait leur retour le 16 mars 2026 au Palais du peuple à Kinshasa, le siège du parlement pour une nouvelle session de beaucoup d'enjeux sécuritaire, politique et socio-économique. A la Chambre basse comme à la Chambre haute, les matières sur la table seront presque les mêmes pour certains : à commencer par celui de la guerre toujours en cours dans l'est du pays, l'examen des Accords de paix signés avec le Rwanda à Washington ; un collectif budgétaire qui pourrait tenir compte de l'évolution des finances publiques et recadrer le budget.

Restons toujours au parlement précisément à la chambre Basse où
Eric Tshikuma dépose deux propositions de Loi jumelles au Bureau de l'Assemblée nationale

Le député national Eric Tshikuma a déposé, ce lundi 16 mars 2026, deux propositions de loi jumelles au Bureau de l'Assemblée nationale. Un dépôt qui intervient au jour de la rentrée parlementaire dans le but d'encadrer les règles d'exercice des libertés des

congolaises et des congolais et limiter les abus qui fragilisent le vivre-ensemble. D'après l'élu de la Funa, cette démarche visé la réaffirmation de la volonté du législateur de donner pleine effectivité aux articles 22 et 37 de la Constitution du 18 février 2006 en vigueur, relatifs respectivement à la liberté de pensée, de conscience et de religion et à la liberté d'association.

Kinshasa : Jean-Pierre Bemba désamorce la grève des transporteurs routiers, renseigne Le Potentiel

Le Vice-Premier ministre en charge des Transports, Jean-Pierre Bemba, a présidé, lundi 16 mars 2026 à Kinshasa, une réunion de crise consacrée à la grève des transporteurs routiers qui a perturbé la circulation dans la capitale. Cette rencontre a réuni plusieurs parties prenantes du secteur, notamment le gouverneur de la ville de Kinshasa, Daniel Bumba, les associations de chauffeurs, leurs syndicats, des représentants de la Fédération des entreprises du Congo (FEC), ainsi que le Secrétaire général aux Transports.

L'aéroport de Mavivi, seule porte aérienne opérationnelle du Nord-Kivu, mais aux infrastructures insuffisantes, explique Radio Okapi

L'aéroport de Beni-Mavivi est devenu la principale porte d'entrée aérienne de la province du Nord-Kivu. Cette situation est consécutive à la fermeture de l'aéroport international de Goma depuis plus d'un an. L'aéroport de Goma est fermé après l'occupation par l'AFC/M23. Cette fermeture perturbe fortement les liaisons aériennes dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC), selon des témoins. Beni assure désormais l'essentiel des connexions aériennes de la province et sert de chef-lieu provisoire du Nord-Kivu.

Cellule de communication